Cours n°9 : Le corps naturel, que l'on refuse de voir diminué.

« Il fut une époque où le vieillissement et les accidents de la vie imposaient progressivement un corps diminué qu'on pouvait accepter avec une forme de sage sérénité. Les progrès scientifiques et technologiques incitent de plus en plus à refuser cette évolution naturelle qui porte atteinte tant à l'image que nous avons de nousmêmes qu'à ce qui nous définit essentiellement : notre mobilité, nos perceptions, nos performances physiques et mentales. »

ETAPE 1 : Approche théorique.

Document n°1: Rémi Richard et Julie André, « Cyborg ou/et « handi-capable » ? *L'expérience du corps capacitaire chez des participants au Cybathlon* », *Recherches & éducations* [En ligne], HS | Mai 2017, mis en ligne le 30 juin 2017, consulté le 05 mars 2018. URL: http://journals.openedition.org/rechercheseducations/2846

Le Cybathlon est une compétition sportive d'un nouveau genre qui confronte des personnes sportives handicapées utilisant des technologies d'assistance avancées. L'objectif de ce papier est double. À partir de l'analyse des discours des athlètes ayant participé à la première édition du Cybathlon en 2016, nous souhaitons d'une part comprendre la position des sportifs vis-à-vis de la « figure du cyborg » qui semble traverser cette nouvelle discipline, et d'autre part mettre au jour l'expérience corporelle originale de ces athlètes « hautement technologisés ». Nous mettrons ainsi en avant le décalage qu'il peut exister entre la figure du Cyborg et la réalité quotidienne de ces sportifs. Aussi, nous pourrons constater que l'interaction homme-machine participe à la production d'un corps sportif « handicapable » et propose une reconfiguration des modalités d'être au monde.

Les avancées spectaculaires dans le domaine des technologies d'assistance aux personnes handicapées nourrissent aussi bien les fantasmes des transhumanistes que ceux des bioconservateurs. Les premiers voient en la technologie l'amélioration de la condition humaine, les seconds la « dénaturation » et la perte de l'Homme (Le Dévédec, 2015). Quoi qu'il en soit, la question de l'Homme augmenté suscite le débat des chercheurs et attire les regards du public. La figure du cyborg, être bionique, hybride, fait de chair et de technologie, cristallise l'attention. L'objet de ce papier est de questionner la position du corps handicapé « hautement technologisé » dans le débat actuel autour de « l'augmentation de l'Homme » (human enhancement). Nous souhaitons montrer que la métaphore du cyborg, souvent mobilisée, ne rend compte que partiellement et de manière inégale de la réalité quotidienne des personnes utilisant des technologies d'assistance avancées. Plus que la proposition d'un corps augmenté, nous défendrons l'idée d'un corps « capacitaire », entendu comme la réalisation alternative et normative d'un soi rendue possible par l'hybridation somatechnique (Andrieu, 2008).

Ainsi, nous privilégierons l'utilisation du terme « handi-capable »1 que nous empruntons à Bernard Andrieu (2009) pour mettre en lumière des usages du corps et de la technologie qui défient le capacitisme2 (Campbell, 2009). Pour ce faire, nous nous appuierons sur la littérature existante et sur des entretiens menés auprès des équipes participant au Cybathlon (pilotes et *staff*), première épreuve sportive pour les personnes utilisant des technologies d'assistance avancées.

- 1. C'est aussi le nom d'une association de personnes déficientes visuelles : http://www.handicapable-asso.fr
- 2. Le capacitisme ou validisme est une forme de discrimination envers les personnes handicapées. Ces termes désignent parallèlement la domination des normes du corps « valide » dans la société occidentale.

Document n°2: Sylvain Biget, « Cybathlon : les cyborgs ont leur compétition sportive », *Futura-Sciences*, 8 Octobre 2016. https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/robotique-cybathlon-cyborgs-ont-leur-competition-sportive-53062/

Le Cybathlon, la première compétition d'athlètes équipés d'appareillages bioniques, se tient ce samedi 8 octobre à Zurich, en Suisse. Les technologies les plus évoluées de prothèses robotisées de jambes et de bras, les fauteuils roulants, les exosquelettes, les vélos et les interfaces cerveau-machine vont s'affronter autant que les athlètes. Lors des Jeux paralympiques d'été qui se sont achevés en septembre, les athlètes rivalisaient sur un pied d'égalité avec leurs prothèses de haute technicité et autres accessoires. À l'avenir, ils pourraient aller bien au-delà de ce que des athlètes valides peuvent réaliser grâce à des prothèses bioniques. Ces sportifs, « augmentés » par un système

d'assistance robotisée malgré leurs handicaps, s'affrontent ce samedi 8 octobre 2016, à Zurich (Suisse), lors de la toute première compétition de Jeux bioniques.

Baptisé Cybathlon, cet évènement est soutenu par six organisations spécialisées dans le suivi et le soutien aux personnes handicapées et par le *National Centre of Competence in Research Robotics* (*NCCR Robotics*). En plus de permettre à ces « cyborgs » de concourir lors d'épreuves sportives, la compétition a également pour objectif de sensibiliser le public sur l'évolution des travaux en matière de prothèses artificielles et de renforcer les échanges des équipes de recherche qui travaillent sur le sujet.

Document n°3 : Claire Boileau, « Statut et disponibilité des éléments du corps : la question des dons d'organes en France », *Face à face* [En ligne], 1 | 1999, mis en ligne le 01 septembre 1999, consulté le 06 mars 2018. URL : http://journals.openedition.org/faceaface/463

Le regard anthropologique porté sur un phénomène social tel que le don d'organes, révèle que la finalité thérapeutique et salvatrice de la procédure ne légitime pas nécessairement toutes les actions entreprises dans ce but. La plupart d'entre elles, bien qu'inscrites dans un cadre médico-légal qui s'efforce de devenir de plus en plus précis, ne semblent pas parvenir à s'émanciper de difficultés relationnelles, cognitives ou logistiques et ce, en dépit des moyens financiers, économiques ou politiques octroyés pour la thérapeutique.

Si on admet aisément que le corps humain est un fait de nature, doit-on admettre que l'utilisation qui en est faite à des fins scientifiques et/ou thérapeutiques l'est aussi ?

Le corps n'est en effet ni corvéable à merci, ni mutilable, ni appropriable, du moins pendant le temps qu'il apparaît vivant, mobile et habité par ce que l'on nomme la personne.

Se pourrait-il qu'il en aille autrement à sa mort ? Vidé de ses fonctions physiologiques, que devient le corps ? A qui appartient-il ? Quel est son statut ? Que représentent les éléments qui lui sont soustraits ?

Ce faisant, comment une société parvient-elle à mettre en place un dispositif destiné à recueillir des " bouts d'hommes " pour soigner d'autres hommes? Comment s'organise-t-elle pour que les éléments corporels nécessaires à servir des objectifs thérapeutiques, soient mis à disposition? A quelles résistances se heurte-t-elle, et de quelles manières les acteurs (soignants et familles) des négociations entreprises dans ce but sont-ils impliqués? [...]

Sur le terrain, l'observation des pratiques et des discours portant sur les différentes étapes en amont de la greffe, c'est à dire sur les activités relatives à l'obtention puis au prélèvement des organes et/ou des tissus, révèle que l'intention rationnelle et légitime de sauver un patient en attente de greffe semble complexifiée, voire obviée dans sa conceptualisation en raison des représentations sociales inhérentes au devenir corporel après la mort. Par exemple, durant la phase chirurgicale plusieurs étapes apparaissent, mais toutes restent porteuses d'ambivalence, aucune ne pouvant se différencier des autres, même si certaines séquences, pour des raisons physiologiques mais aussi vraisemblablement symboliques, font appel à des notions thermiques opposées comme le « chaud » et le « froid » ou encore à l'eau comme élément de passage et de transformation. Le « donneur », avant que l'intervention chirurgicale n'ait lieu, n'est plus du côté de la vie, mais pas encore considéré comme un défunt, encore moins un cadavre. La métamorphose de son statut de personne vivante en « donneur », puis en personne défunte et enfin en cadavre reste coextensive de sa métamorphose physiquement observable, tenant ainsi en échec, peu ou prou, les définitions médico-légales de son statut.

Document n°4: Anne Jeanblanc, « Oui à l'homme réparé, non à l'homme augmenté », Le Point.fr, 01 mars 2017. http://www.lepoint.fr/editos-du-point/anne-jeanblanc/oui-a-l-homme-repare-non-a-l-homme-augmente-01-03-2017-2108496 57.php

Dans son dernier livre, le chirurgien Guy Vallancien s'inquiète des dérives de la robotique médicale et plaide pour un nouvel humanisme numérique.

« Le déferlement d'opinions contradictoires, dès que l'on aborde le sujet de l'intelligence artificielle et de son enfant naturel la robotique, mérite que l'on s'arrête sur les bienfaits et sur les dangers de ces technologies salvatrices ou dévoreuses d'êtres. » Ainsi commence le dernier livre* du Dr Guy Vallancien, chirurgien, professeur d'urologie et pionnier de la robotique chirurgicale. Après un ouvrage intitulé *La Médecine sans médecin*?, il mène une réflexion éthique et philosophique sur les dérives de la robotique médicale et plaide pour un nouvel humanisme articulé autour de « l'objet numérique à l'intelligence supérieure » que sera *Homo Artificialis**.

« Objet de rêves éveillés d'une mouvance post-humaniste prônant l'augmentation des capacités cognitives de l'homme, la puissance des machines calculantes nous interroge », continue l'auteur. Il redoute l'évolution vers un

homme artificiel, même s'il est débarrassé des maux qui nous terrassent, nous les « pauvres bipèdes faits de chair ». Certes, nous calculons moins vite qu'un ordinateur, mais notre intelligence globale est une merveille d'adaptabilité et de capacité décisionnelle, jusqu'à pouvoir dire non à un projet que l'auteur considère comme « dangereux pour l'humanité ». Guy Vallancien refuse que nous basculions dans un totalitarisme technologique implacable et que la *Digitocratie* devienne la maîtresse du monde.

À la question « jusqu'où irons-nous trop loin ? », il répond en commençant par une mise en garde, arguant que l'histoire de l'humanité est là pour nous rappeler nos comportements irrationnels. Bref, nous risquons fort de jouer aux apprentis sorciers. Autant le spécialiste se félicite de l'apport des technologies nouvelles dans le domaine de la médecine, autant il s'inquiète de la dérive de la réparation vers l'augmentation, sous couvert d'une amélioration de nos capacités sensorielles, motrices et intellectuelles.

Assistant

« La computation, dans sa forme la plus radicale de l'avènement d'une super-humanité, nous expose plus que jamais aux dangers d'une inégalité croissante entre les hommes », écrit-il. « Ceux qui, sans même être blessés, mais juste pour optimiser leur préhension manuelle, pourront se payer une prothèse de membre bionique qui leur plaise, parce que la rotation de leur néo-poignet leur permettra de faire 360 degrés, s'exhiberont-ils, arborant fièrement un troisième bras, voire un quatrième, nouveau Shivas numériques attrape-tout, devant les pauvres hommes maladroits et lents qui les regarderont avec envie ou horreur? »

Si, en matière de connaissance, il est « interdit d'interdire », en matière de manipulation il peut être nécessaire de refuser certaines retombées des découvertes issues des laboratoires, juge Guy Vallancien. Il souhaite que *Homo Artificialis* ait vocation à rester un simple robot créé et contrôlé par l'homme pour le servir sans l'asservir. Ce robot non autonome serait un compagnon fidèle et dévoué, avec un certain degré d'autonomie, mais sans liberté totale, un assistant capable de prouesses qui nous surpassent dans certains domaines, pouvant même améliorer ses propres performances, mais restant toujours dépendant de son maître humain.

* Guy Vallancien, Homo Artificialis, plaidoyer pour un humanisme numérique, Editions Michalon.

ETAPE 2 : Approche artistique.

Document n°5 : Série *L'homme qui valait trois milliards,* 1974-1978.

Le colonel Steve Austin fait partie des astronautes qui ont marché sur la lune. Au moment d'un atterrissage de son appareil en catastrophe lors du test en vol d'un nouveau jet, Steve Austin ne peut éviter le crash de son appareil. Grièvement blessé, certaines parties de son corps sont remplacées par des prothèses bioniques. [Source: Wikipedia, Mars 2018]

Document n°6: Série Cobra, 1982.

Document n°7 : Ridley Scott, *Blade Runner*, 1982.

ETAPE 3: Ecriture personnelle.

L'« homme augmenté » est celui qui a subi une greffe d'organe ou qui porte, par exemple, un bras bionique intelligent. Mais, en vivant avec un membre qui n'est pas à soi, qu'on ne reconnaît pas, comment savoir encore qui l'on est? Et comment savoir où se termine le corps naturel et où commence la machine?¹

§1:	§2:
Exemples :	Exemples :

_

¹ Sujet de Johan Faeber, in *Corps naturel, corps artificiel*, Hatier, Paris, 2017.